

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 18 MAI 2021
--

DELIBERATION N°1 – Acquisition d'un nouveau siège social

Le Comité syndical décide l'acquisition d'un bâtiment actuellement propriété de ACTION 70, situé sur un terrain objet d'un bail emphytéotique avec la communauté d'agglomération de Vesoul, situé au 1 Rue Max DEVAUX à Vesoul (parcelles cadastrées section T n°251 (5 062 m²), 258 (202 m²) et 259 (9 m²). Le comité syndical autorise Monsieur le Président à signer l'acte authentique et tous les documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition ainsi que les baux ou éventuelles modifications de baux à intervenir et fixe, en application des statuts du syndicat, le siège du Syndicat à l'adresse de cet immeuble, dès l'emménagement des services.
